



Assemblée générale

Distr. limitée
29 juin 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-deuxième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

**Bélarus*, Chine, Fédération de Russie: amendement
au projet de résolution A/HRC/32/L.32**

32/... **Droit de réunion pacifique et liberté d'association**

Le cinquième paragraphe *devrait se lire* comme suit :

5. *Invite* le Rapporteur spécial à élaborer un rapport sur le rôle que peuvent jouer les associations professionnelles dans la promotion et la protection de tous les droits de l'homme, la réalisation des activités en faveur du développement et la construction et le maintien d'une société démocratique, et à lui présenter ce rapport à sa trente-huitième session,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.16-11135 (F) 300616 300616



* 1 6 1 1 1 3 5 *

Merci de recycler

